



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

stations de montagne

Question écrite n° 73044

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat au tourisme sur la nécessité de développer l'activité touristique en montagne, particulièrement l'été. Le développement de l'activité estivale nécessaire à l'équilibre économique des stations et villages de montagne contribue, en outre, à l'aménagement du territoire. Cependant, les campagnes nationales menées dans ce domaine ne permettent toujours pas d'atteindre un remplissage satisfaisant des capacités touristiques. Ces actions qui ont été accueillies favorablement par les professionnels doivent être relayées par d'autres plus ciblées aussi bien en France qu'à l'étranger. C'est pourquoi il lui demande quelle action concrète elle entend mener pour rendre plus lisibles les nombreux attraits du tourisme estival de montagne et notamment si elle entend organiser une vaste campagne de promotion avant l'été 2002.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73044

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 859